



Assemblée de quartier Malcense Égalité du 12 juin 2018 **Echanges autour de la présentation du diaporama**

Elus : Monsieur DENOEUDE, Adjoint chargé de la vie quotidienne des habitants, de la démocratie participative, de la coordination des Adjointes de quartiers et des marchés ; Monsieur DESCHUYTTER, Adjoint de quartier ; Madame DURET Adjointe de Quartiers ; Monsieur MIGNOT, Elu référent du quartier Malcense/Egalité.

Intervenants : Monsieur MAENHOUT, Adjoint chargé de la culture et du patrimoine ; Madame MARIAGE.

Excusés : Monsieur BUYSSECHAERT, Conseiller Municipal Délégué à la Voirie.

ACCUEIL : Monsieur DESCHUYTTER, Adjoint de quartier, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée de quartier, à savoir, sur la base d'un diaporama :

- Point sur les projets portés par les membres du Bureau ;
- Point sur les dossiers du quartier et de la Ville ;
- Temps d'échanges libres.

1 – LES PROJETS PORTES PAR LES MEMBRES DU BUREAU

Madame BELLAL, coprésidente, présente le Bureau de quartier et ses membres avant d'en exposer les axes de travail :

- Création du Logo de Quartier ;
- Fête de quartier.

Elle remercie Monsieur DESCHUYTTER et Madame ROMA, chargée de démocratie participative, pour leur soutien à la mise en place des projets du Bureau de quartier.

Création du Logo de Quartier :

Madame BELLAL et Monsieur MAENHOUT, Adjoint chargé de la culture et du patrimoine, exposent ce projet qui a nécessité une année de réflexion, d'échanges et de travail.

Il a demandé la **mobilisation de deux établissements scolaires**, tels que le lycée **Le Corbusier** (section Bac Pro Communication Visuelle) et l'**Université de Lille Sciences Humaines et Sociales** (département « Art ») ; mais aussi une **collaboration avec le service du Rayonnement Culturel de la Ville**.

Pour que les élèves puissent répondre au cahier des charges remis par le Bureau de Quartier en décembre 2017, une découverte du circuit « **Vitraux expression d'égalité** » et une **visite de l'Hôtel de Ville Citoyen** ont été organisées en mars dernier.

Il a été laissé au choix de l'élève et/ou de l'enseignant de travailler seul ou en groupe pour produire une ou plusieurs propositions de logo.

Une exposition et une remise de prix sont prévues le 8 juin 2018 à 9h en salle des Fêtes à l'Hôtel de Ville afin de valoriser l'ensemble des travaux.

Madame BELLAL a ensuite dévoilé le logo qui parmi l'ensemble des propositions a été retenu pour véhiculer son image.

Il s'agit de celui d'Alexis **BERNARD** du lycée Le Corbusier - classe Bac Pro Communication Visuelle.



Ce logo est ensuite décrit par Monsieur MAENHOUT à partir des éléments communiqués par l'élève :

Un logo qui représente le quartier Malcense Egalité, au travers de son passé textile et de sa richesse architecturale.

- **Typographie avant-gardiste** pour donner un aspect moderne au logo et au quartier ;
- Représentation des **différentes architectures** du quartier (maison ouvrière, maison de maître et usine) ;
- Silhouette de nos architectures soulignée par un **contour en hachures** ;
- Visuel qui reprend **la charte graphique et de couleurs du logo de Tourcoing**, avec rappel du **besant d'or** ;
- **Mention « Tourcoing »** qui soutient le quartier.

Monsieur MAENHOUT rappelle que cette réalisation est un exemple concret des prescriptions inscrites au cahier des charges du Label Ville d'Art et d'Histoire (LVAH).

Monsieur DESCHUYTTER se joint à eux pour saluer l'implication des multiples acteurs qui ont fait de ce projet un réel travail pédagogique !

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Fête de quartier :

Un moment de convivialité organisé par les membres du Bureau sur le **thème de la diversité**, en collaboration avec l'Association des parents d'élèves et le corps enseignant de l'école Rouget de Lisle est en cours de préparation.

En effet, depuis le début de leur mandat les membres du Bureau de Quartier Malcense Egalité évoquent le manque d'animations, à son initiative, dans leur quartier. Ils proposent donc de mettre en place un groupe de travail pour y remédier. M. DESCHUYTTER, Adjoint de Quartier, soutient la démarche.

Cette festivité se composerait :

- **d'expositions,**
- **de danses,**
- **d'animations,**
- **de dégustations culinaires**
- **de stands de jeux**

Même si tout est encore en cours de réflexion et de construction, une communication Ville est néanmoins prévue dans les mois à venir.

En conclusion de ces présentations, Monsieur DESCHUYTTER invite les riverains intéressés à se joindre aux différents groupes de travail en contactant :



Vous souhaitez participer ou intégrer un groupe de travail ?
C'est facile !

En prenant contact avec :

La Direction des Relations aux Habitants, plus particulièrement avec :

Laura ROMA, *Chargée de Démocratie Participative*
03.20.69.09.80 ou concertation@ville-tourcoing.fr

(((i VitaVille
Apprenez, c'est ainsi que
03 20 233 300)))

 Tourcoing
www.tourcoing.fr

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
©03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Avant de présenter les dossiers du quartier et de la Ville, une présentation de YMCA Tourcoing est effectuée. En effet, cette nouvelle association a intégré le Bureau de Quartier et va prochainement offrir un service de proximité dans le quartier.

Cette présentation est assurée par Messieurs PEREIRA Lionel et ICHALALEN Aghilas, représentants de l'association.

a) Présentation du projet d'ouverture

Le mouvement des YMCA :

Young Men's Christian Association (YMCA), est le plus ancien et le plus important mouvement associatif dédié à la jeunesse au monde. Fondé en 1844 à Londres et maintenant présent dans 124 pays au monde, il dispose d'un siège permanent aux Nations-Unies.

Il intervient principalement dans trois domaines :

- [Tourisme social et solidaire](#)
- [Insertion](#)
- [Jeunesse](#)

Les YMCA s'engagent auprès des jeunes mais aussi à destination de publics adultes :

- **60 %** des publics accueillis ont moins de 30 ans,
- **80 000** personnes sont accueillies chaque année, dont 48 000 jeunes.

Liste des actions et projets pour YMCA Tourcoing :

- Programme contre le décrochage scolaire,
- Accompagnement des parents dans leurs démarches administratives,
- Aide et accompagnement des jeunes en voyage.

b) Point sur le projet

Point sur le projet d'ouverture de YMCA Tourcoing :

- Validation des statuts par YMCA France,
- Programmation d'une visite du bureau sur Tourcoing,
- Dépôt des statuts de l'association en préfecture.

Une première rencontre avec Monsieur DUPUICH, Proviseur du Lycée Sévigné a eu lieu en fin d'année 2017 afin qu'il soit un appui au commencement notamment pour la mise à disposition de salles pour le renforcement pédagogique, par exemple.

Il représente une identité forte du quartier et est connu de chacun. Même si la décision est en cours de validation l'ensemble des intervenants de YMCA Tourcoing remercie Monsieur DUPUICH pour sa disponibilité.

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

2- POINT SUR LES DOSSIERS DU QUARTIER ET DE LA VILLE

• Dossier « **Rénovation de la Grand' Place et des rues piétonnes** » présenté par Monsieur MAENHOUT – Adjoint chargé de la culture et du patrimoine.



Monsieur MAENHOUT rappelle le contexte du projet, à savoir :

En 2016, la Ville de Tourcoing décide de réaménager la Grand' Place et ses rues piétonnes devenues vieillissantes et dangereuses.

Problèmes constatés :

- ✚ problème 1 : pavés dégradés qui causent de nombreuses chutes ;
- ✚ problème 2 : circulation de véhicules sur des espaces normalement piétons ;
- ✚ problème 3 : difficultés de déplacement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

Il s'agit d'un projet porté, amendé et financé par la Métropole Européenne de Lille (MEL), qui a fait l'objet d'un arbitrage soumis aux élus lors d'un Conseil d'Adjoints en novembre 2016.

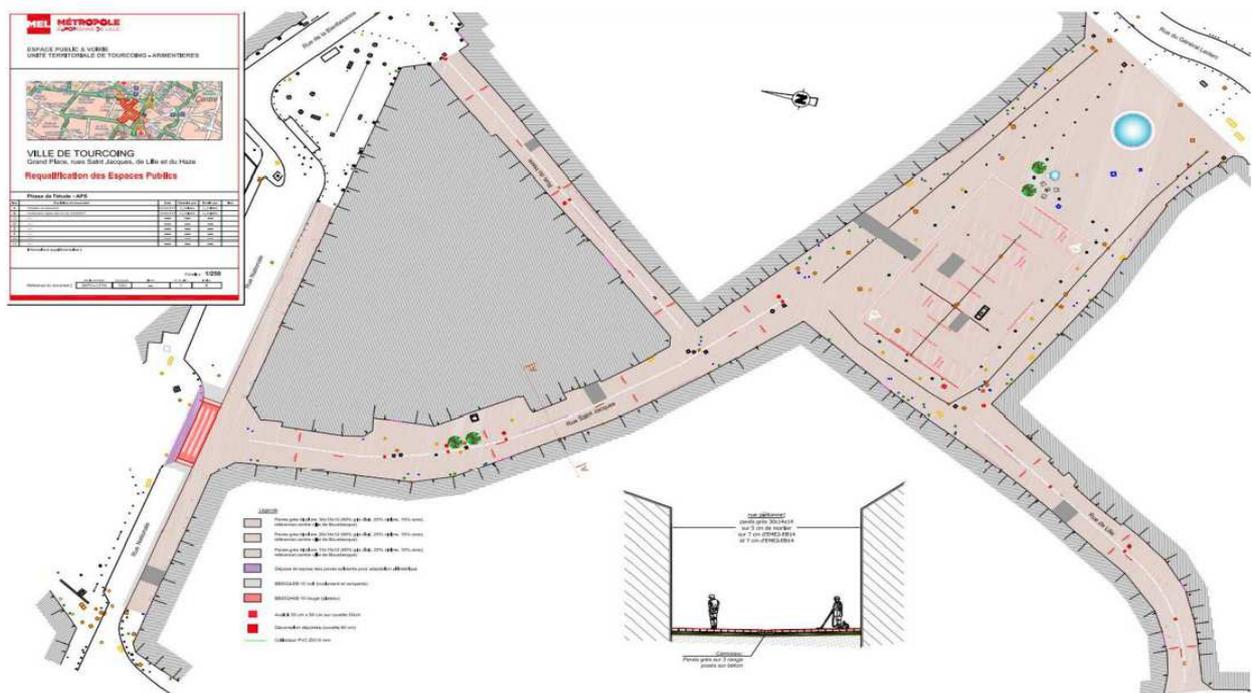
a) Présentation de l'aménagement :

Monsieur MAENHOUT présente le périmètre d'intervention et le plan projet de l'aménagement :

- Rue du Haze
- Rue Saint Jacques
- Rue de Lille
- Grand' Place



Vue aérienne avec emprise des travaux



Plan projet

POUR TOUTE INFORMATION :
Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

b) Objectifs de cette rénovation :

- sécuriser les rues piétonnes, tout en maintenant l'idée des pavés ;
- garder un stationnement au cœur de la Grand' Place, avec une légère augmentation du nombre de places disponibles (de 47 à 51, dont 2 PMR) ;
- mettre à plat la place pour permettre une meilleure utilisation de l'espace dans le cadre de festivités, ainsi qu'une meilleure visibilité des commerces (installation plus facile des terrasses par exemple) ;
- installer des poteaux démontables pour canaliser la circulation, et des bornes automatiques pour assurer le contrôle des entrées et sorties des véhicules autorisés ;
- mettre en place des jardinières mobiles pour pouvoir faire évoluer la végétation en fonction de la saison ;
- rénover les façades et installer des mâts d'éclairage pour les mettre en valeur, dans le cadre du plan commerce ;
- conserver les monuments (fontaine des « Naïades », puits de « Sandérus » qui sera mis en valeur, et statue « Jean Odoux » qui sera relocalisée).

c) Calendrier prévisionnel (premières grandes phases du chantier) :

Début des travaux en mars 2018 pour **une durée de 14 mois**.

20 mars – 22 mai : Travaux de VRD* rue de Lille ;

28 mai : Début du pavage de la rue de Lille ;

Mi-juin : Début du pavage Grand' Place dès la mi-juin, sous condition que la réception en terminal portuaire ne prenne pas de retard (parking et versant sud),

Avant fin 2018 : Lancement des travaux d'assainissement rue du Haze (sondages en cours...).

*VRD : *Voirie et Réseau Divers*

d) Contacts utiles :

* Toute information complémentaire disponible sur :

<https://www.tourcoing.fr/Actualites/Travaux-de-renovation-en-centre-ville>

* Pour toute question relative au chantier de rénovation de la Grand' Place :

**Direction de l'Aménagement, de l'Habitat et du Développement Economique
Service Voirie**

Tél : 03.20.23.37.43

Courriel : voirie@ville-tourcoing.fr

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

- **Dossier « Police Municipale »** expliqué par Monsieur DESCHUYTTER :

Hôtel de Police Municipale :

Après un déménagement, l'Hôtel de Police Municipale se trouve maintenant **à l'angle de la rue du Repos et du contour du square de l'Abattoir.**

Il est **ouvert au public depuis le 30 avril 2018.** Il regroupe en son sein les différentes forces de l'ordre tourquennoises, ainsi que les services de la Direction de la Sécurité Publique, de la Prévention et de l'Accès au Droit, et la Maison de la Justice et du Droit. Enfin, il abritera également le Centre de Supervision Urbaine, où 27 écrans permettront de visualiser les images d'environ 300 caméras situées à Tourcoing et sur des communes voisines.

Monsieur DESCHUYTTER rappelle l'importance de signaler via Vitaville tout dysfonctionnement de cadre de vie et informe l'assemblée que la Ville est maintenant équipée de caméras mobiles qui permettent ponctuellement d'améliorer le service de vidéosurveillance.

- **Dossiers « Bornes de recharge pour voiture électrique »** et **« Vert en Ville »** exposés par Madame MARIAGE :

Bornes de recharge pour voiture électrique :

Ces dernières arrivent à Tourcoing, et les riverains sont invités à faire connaître leurs besoins et les lieux privilégiés pour leur implantation, de manière à ce qu'elles soient accessibles au plus grand nombre d'utilisateurs.

Envoyer son avis est encore possible via cette adresse : <https://www.tourcoing.fr/Je-participe/Je-donne-mon-avis/Une-borne-de-recharge-de-voiture-electrique-pres-de-chez-vous>

Vert en ville :

La Ville de Tourcoing propose cette opération pour favoriser la nature en ville et améliorer le cadre de vie de chacun. Elle est totalement prise en charge par la Ville et offre un accompagnement par la Direction des parcs et jardins et du développement durable.

Il suffit de contacter cette dernière et d'envoyer le dossier d'inscription. Un technicien prendra ensuite contact pour convenir d'un rendez-vous sur place, avant de valider techniquement la demande.

Pour avoir toutes les informations sur cette opération, rendez-vous sur <https://www.tourcoing.fr/Mes-loisirs/Nature/Verdissons-nos-facades>

Monsieur DESCHUYTTER profite de cette assemblée pour saluer le travail remarquable exécuté par les jardiniers de la Ville, notamment pour le jardin éphémère Square Churchill.

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

4 – AGENDA

- **Tourcoing Plage** du 9 au 29 juillet 2018, au Parc Clémenceau ;
- **Fête Nationale** le 14 juillet 2018 ;
- **Marché Nocturne** le 21 juillet 2018 ;
- **Centenaire de la grande guerre 14-18** : Dans le cadre de cette commémoration, de nombreuses manifestations sont programmées de mars à novembre 2018 : des événements, des spectacles culturels et artistiques seront présentés aux Tourquennois, avec en point d'orgue une « **Reconstitution Historique** » intitulée « Les fonceurs », qui aura lieu le samedi 22 septembre 2018 sur le parvis Saint-Christophe ;
- **Journées Européennes du Patrimoine** les 15 et 16 septembre 2018, durant lesquelles des visites spécifiques seront proposées aux enfants.

Informations diverses

Restez connectés :

- **Vitaville** qui est l'entrée unique pour interpeller les services municipaux :

16 rue Paul Doumer
03.20.23.33.00
vitaville@ville-tourcoing.fr
Tourcoing.fr

- **L'Appli** qui permet de :

- visualiser le plan interactif de Tourcoing,
- déclarer un problème à Vitaville,
- consulter les Actus,
- consulter l'Agenda,
- visualiser les zones de travaux, les bâtiments municipaux, les commerces ouverts,
- contacter Monsieur le Maire et la Mairie.

Au terme de la présentation Monsieur DESCHUYTTER invite l'assemblée à un temps d'échanges.

5 – ECHANGES

(Question : Q / Réponse : R)

Q : Les diapositives projetées sur l'aménagement du Centre-Ville représentent-elles le résultat final des travaux ?

R : *Il s'agit de vues éditées par la Métropole Européenne de Lille (MEL) qui donnent une vision urbaine du futur Centre-Ville. Elles n'exposent pas le mobilier urbain et les autres aménagements qui seront ajoutés par la Ville.*

Q : Quel est le devenir du puits de Sandérus ? Le sens de circulation de la Grand' Place va-t-il être modifié ?

R : *Concernant le sens de circulation de la Grand' Place il faut distinguer le fond de place qui restera un parking comme à l'initial passant de 47 à 51 places dont 2 PMR, de l'avant place dit - l'axe Leclerc - qui sera bordé de bornes automatiques pour assurer le contrôle des entrées et sorties des véhicules autorisés, ainsi que des potelets qui empêcheront l'accès des voitures à l'avant-place et aux rues piétonnes. Ces potelets pourront être complétés par des pots de fleurs en vue d'agrémenter l'espace. Il n'y aura donc plus de circulation dans les rues piétonnes ni aux abords de la fontaine.*

Le puits de « Sandérus » et sa statue seront conservés et mis en valeur.

Q : Des bandes podotactiles sont absentes des potelets qui se trouvent au côté de l'église St Christophe (axe Maréchal Leclerc). Peut-on y remédier ?

R : *Nous prenons note de cette information qui sera communiquée au service Voirie de la Ville afin qu'une amélioration soit apportée.*

Q : Des bandes podotactiles seront-elles prévues sur la voie circulée et les potelets de la Grand' Place ?

R : *Oui ces équipements sont programmés, tout comme la mise à niveau du cœur de place pour les personnes à mobilité réduite et les déficients visuels. L'ensemble des aménagements respecte les normes en vigueur.*

Q : De quelle manufacture dépendait la cheminée qui se trouve sur l'emprise du nouvel Hôtel de Police Municipale ?

R : *Cette cheminée appartenait à la Teinturerie des Francs.*

On recense aujourd'hui une trentaine de cheminées sur Tourcoing, repérées au titre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) comme point de repère dans l'environnement urbain. La Ville souhaite vivement leur conservation et leur intégration dans les futurs projets urbains.

Toutefois, si une démolition reste envisagée elle ne se fera que sous réserve d'un projet de très grande qualité architecturale et urbaine et soumise à l'avis de la Commission Urbanisme et de l'Architecte des Bâtiments de France.

Q : Quel est le devenir des anciens locaux de la Police Municipale et de ceux de la Police Nationale ?

R : *Une opération immobilière est prévue sur les anciens bâtiments de la Police Municipale, alors que ceux de la Police Nationale sont destinés au projet de la future Cité Administrative.*

Q : Peut-on réfléchir à des pistes cyclables continues dans l'ensemble de la Ville ?

R : *Cette proposition sera communiquée au service Voirie pour qu'une réponse soit apportée.*

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Q : Des inondations sont de nouveau connues par temps de pluie rue de la Malcense. Les égouts peuvent-ils être vidés et nettoyés par la Ville ?

R : *Une demande de curage sera envoyée à la Métropole Européenne de Lille par le service Voirie que nous interpellons.*

Q : Quel est le devenir de l'espace vert de la rue d'Avesnes ? Il est actuellement particulièrement sale.

R : *La Métropole Lilloise Européenne (MEL) est propriétaire de ce terrain initialement prévu pour une construction de logements. Mais une réflexion, appuyée de négociations, sur son devenir est en cours avec la Ville.*

En effet, le Bureau de quartier a élaboré en 2017 une enquête à destination des habitants pour recueillir leur avis sur le projet. Il s'agissait d'une consultation en porte à porte effectuée par le groupe de travail pour effectuer ensuite une analyse. L'enquête étant terminée, les questionnaires ont été dépouillés et traités. Les membres du Bureau ont pu donc réaliser un graphique représentatif de la consultation, exposant ainsi un avis favorable à l'aménagement de ce terrain en espace de jeux pour enfant et/ou en jardin public.

Ce graphique pourrait aider la Ville à négocier l'aménagement, même si à ce jour aucune garantie n'est connue.

Concernant les débris présents, la Direction des Parcs et Jardins et du Développement Durable sollicitera la Métropole Européenne de Lille afin que l'entretien soit garanti.

Q : Les trottoirs de la rue d'Avesnes sont sales. Comment solutionner ce désagrément ?

R : *Conformément à l'article 92-93 du règlement de voirie et salubrité publique, il est rappelé que les habitants et professionnels occupants des immeubles riverains des voies et places publiques sont tenus de maintenir en bon état de propreté le trottoir et le caniveau au droit de la propriété qu'ils occupent, qu'ils soient propriétaires ou non.*

C'est pourquoi l'envoi d'un courrier à destination des habitants de ladite rue est à envisager.

Q : La mise en sens unique de la rue d'Avesnes est-elle toujours d'actualité ?

R : *Oui, suite à la déviation des citadines 3 et 4, et au fait qu'elles n'empruntent plus la rue d'Avesnes, la Ville a demandé à la Métropole Européenne de Lille une étude pour une mise en sens unique et un stationnement bilatéral sur chaussée dans cette rue.*

La Métropole Européenne de Lille a fait parvenir en retour un projet de réaménagement, qui fera gagner environ 33 places et prévoit bien l'aménagement d'un double sens cyclable.

Le service Voirie a ensuite rédigé un courrier de validation du projet, et demandé à la MEL un planning d'intervention. Les riverains concernés seront informés de l'évolution du projet par un courrier d'information.

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Q : A l'entrée du Boulevard de l'Égalité, le raccordement fibre n'est toujours pas réalisé et cela malgré l'acceptation de l'installation du point de livraison en façade auprès de l'opérateur, il y a deux ans. Que faire ?

R : *Un relais sera effectué vers Monsieur HERMAN, chargé de mission à la Direction de l'aménagement, de l'habitat et du développement économique, afin que des conseils soient communiqués directement aux riverains demandeurs.*

Q : La pluie a causé une coulée de boue face au chantier Lamy Lutti, boulevard de l'Égalité, causant des chutes. Qui doit assurer l'entretien de l'espace ? Un nettoyage peut-il être prévu ?

R : *C'est à l'entreprise gestionnaire des travaux qu'incombe l'entretien de la zone périphérique au chantier. Nous en informerons le service Voirie de la Ville qui sensibilisera Vilogia, Maître d'ouvrage, et demandera le nettoyage du trottoir.*

Q : Face au 49 Boulevard de l'Égalité, une remorque occupe toujours un emplacement réservé aux véhicules en stationnement. Une réclamation avait déjà été faite en 2017 mais il n'y a aucun changement. Peut-on le verbaliser ?

R : *En 2017, la remorque occupait effectivement de manière permanente la même place de stationnement et était attachée à un arbre. Le propriétaire dudit équipement a donc été interpellé par Monsieur BERTEN, chef de service à la Direction des parcs et jardins et du développement durable – service patrimoine arboré, l'invitant à décrocher la remorque de l'arbre et lui rappelant la réglementation quant au bon usage des places de stationnement.*

Même si aujourd'hui ce halage ne se trouve plus sur un espace réservé au stationnement mais derrière l'arbre, nous en avertirons Vitaville qui en avisera la Police Municipale pour procéder à une éventuelle verbalisation.

Q : De récurrentes nuisances sont connues rue d'Avesnes, notamment celles causées par un chien qui aboie en permanence. La Ville peut-elle intervenir ?

R : *L'information sera transmise au Service Tranquillité Habitants pour qu'un constat et une intervention soient organisés.*

Q : Sur le Boulevard de l'Égalité, les détenteurs de garage s'octroient toujours plus de places que prévues en utilisant l'espace public. La Ville en avait été informée en décembre 2017. Comment y remédier ?

R : *Depuis la première interpellation, le service Voirie a apporté réponse au requérant en précisant que le stationnement au droit d'un garage, même s'il s'agit de celui du propriétaire, relève du non-respect de l'article R 417-10 du Code de la Route. Selon ce dernier, ce type de stationnement est interdit et considéré comme gênant. Tout véhicule enfreignant ces dispositions peut donc être verbalisé.*

Par ailleurs, les croix présentes devant les garages ont été matérialisées afin de renforcer cette interdiction mais aussi pour permettre les manœuvres nécessaires à l'accès de ces entrées carrossables. Il ne peut donc être envisagé de les supprimer.

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Au terme de ces échanges, Monsieur DESCHUYTTER remercie l'ensemble des participants, ainsi que Madame ROMA et Monsieur MERZOUG pour leur implication dans le bon fonctionnement des instances participatives. La séance est ensuite levée à 20h45.

***Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Bureaux et des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse :
<http://www.tourcoing.fr/Mon-Conseil-de-quartier/Malcense-Egalite>***

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr